

Écrit par le 21 mai 2025

Le Département de Vaucluse construit la nouvelle maison des personnes handicapées pour 2026



Le Département de Vaucluse prend très à cœur la prise en charge des personnes en situation d'handicap sur son territoire. C'est pour cela que l'institution a pris la décision d'investir dans la construction de la nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) qui se trouvera route de Montfavet, à Avignon. Ce chantier qui vient de débuter a coûté 8,9M€ au Département, il sera livré pour 2026.

Un chantier d'envergure pour un projet essentiel. [Le Conseil départemental de Vaucluse](https://www.echodumardi.com) a lancé depuis plus de deux ans la construction de la nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) qui verra le jour en 2026, route de Montfavet, à Avignon. Le chantier vient de débuter en ce

Ecrit par le 21 mai 2025

mois de septembre 2024. L'agence marseillaise [Leteissier-Corriol Architecture & Urbanisme](#) qui a été choisi après un appel d'offre pour s'occuper de la maîtrise d'œuvre de ce projet, aura à charge la construction d'un bâtiment de 2.700 mètres carré en R+3 au niveau de l'îlot Souvet.

L'arrivée de cette maison des personnes handicapées répond à un besoin d'amélioration de l'accueil du public et un désir de mieux accompagner les personnes en situation d'handicap. [L'actuelle Maison Départementale des Personnes Handicapées](#), situé boulevard Saint-Michel, à Avignon a subi les dégâts du temps et ses locaux se semblent plus adaptés à un accueil optimal. [Le nouveau bâtiment en construction sera plus vaste](#), plus fonctionnel et répondra à un défi écologique puisqu'il sera plus économe en énergie. Ce nouvel dessein s'inscrit dans le cadre d'un projet d'ensemble comprenant également la réhabilitation complète des locaux du [Pôle Solidarités](#) situé boulevard Limbert et la rénovation de [l'EDeS Avignon Est Centre-ville](#).

Un projet en phase et intégré dans un aménagement urbain plus global

La nouvelle maison des personnes handicapées du Vaucluse a été pensée depuis plus de deux ans. Le temps pour le Département et les acteurs impliqués sur ce projet de réaliser un travail de concertation avec les services de [la Ville](#), [l'AURAV](#), [Citadis](#) (titulaire de la concession d'aménagement) d'intégrer les éléments du bâtiment dans une opération d'aménagement plus large incluant :

- la création d'une coulée verte continue le long de la voie ferrée pour les mobilités douces.
- l'aménagement d'un jardin/parc public.
- la construction d'un immeuble de logements en fond de parcelle.
- la création de plusieurs cheminements accessibles à tout public vers le parc.

Un futur bâtiment fonctionnel sous le signe de la sobriété

Si l'Agence Leteissier Corriol Architecture & Urbanisme a été choisie parmi les 96 candidats c'est pour son travail de sobriété et une architecture respectueuse de la proximité des remparts (avec un traitement des façades ton pierre). Il était essentiel pour le Département et la Ville d'intégrer ce projet dans une organisation fonctionnelle qui se colle à l'aménagement urbain.

Un nouveau bâtiment pour une nouvelle organisation. Le nouvel édifice abritera le rassemblement des services de la MDPH ainsi que ceux de la Direction de l'Autonomie (initialement basée boulevard Limbert) avec l'objectif de centraliser les demandes et répondre aux besoins des personnes en situation d'handicap et de perte d'autonomie.

D'un point de vue esthétique, la nouvelle MDPH proposera une architecture efficace et moderne. Un travail qui privilégiera l'apport d'un éclairage naturel pour donner un ressenti lumineux ainsi que l'intégration de façades ton pierre qui rentreront dans une intégration architecturale optimale qui

Écrit par le 21 mai 2025

éviteront l'échauffement du bâtiment.

Pour le bien-être et offrir un lieu sécurisant, le chantier intégrera la mise en place d'un patio composé d'un jardin méditerranéen, de revêtements clairs ainsi que la plantation d'arbres. Un choix qui doit permettre la naissance d'un îlot de fraîcheur, agréable aussi bien en hiver qu'en été. Au niveau de l'accessibilité, l'emplacement de la nouvelle maison a été choisie également pour sa présence sur la voie de tramway avignonnaise.

Pour réaliser cette opération, le vaste hangar désaffecté et situé le long de la ligne ferroviaire (le hangar Souvet) dont le Département était propriétaire a été détruit en 2022 dans le cadre de l'aménagement de l'îlot. Par la suite, le Département de Vaucluse va construire le nouveau bâtiment sur une surface de plancher prévisionnelle d'environ 3 800 m².

Rappel du rôle de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Vaucluse

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) apporte des conseils et oriente dans leurs démarches les personnes en situation de handicap. Elle les informe sur une situation, des droits, les prestations auxquelles elles peuvent prétendre, les services qui leur sont accessibles. La MDPH oriente vers les organismes compétents.

L'information et la sensibilisation des citoyens à toute forme de handicap sont également des priorités de la MDPH. Les agents qui répondent au public sont répartis en deux directions : la Direction de l'Autonomie, les services de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Handicap en Vaucluse : effectuez vos démarches administratives en quelques clics

Écrit par le 21 mai 2025



Avec le site mdphenligne.cnsa.fr, il est désormais possible d'effectuer en ligne ses démarches administratives auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de Vaucluse.

Besoin d'aide dans la vie quotidienne/professionnelle, en raison d'une maladie chronique ou d'un handicap ? Des démarches à effectuer pour la scolarité de votre enfant en situation de handicap ? Un dossier à remplir afin de bénéficier d'une allocation, d'une prestation ou d'une carte de mobilité inclusion (CMI) ? Le site mdphenligne.cnsa.fr permet d'effectuer tout cela depuis chez soi et de transmettre un dossier.

Ce service, accessible gratuitement, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, s'adresse aux personnes en situation de handicap et à leur représentant légal.

MDPH de Vaucluse 22 boulevard Saint-Michel, Avignon. Accueil physique les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h et le mercredi de 13h30 à 17h. Tél. 0800 800 579. Email : accueilmph@mdph84.fr

J.R